

Dominique Mombard, nouveau Maire de Mours

Le 14 octobre, environ 500 personnes assistaient au passage de relais entre Alain VALLET et Dominique MOMBARD. Dès son élection en avril 2014, en parfait accord avec ses collègues, Alain VALLET avait fait part de sa décision de se retirer de la vie publique, au plus tard à mi-mandat de prendre sa retraite de maire à 65 ans. En tirant sa révérence, Alain VALLET a tenu à remercier toutes les femmes et les hommes qu'il a rencontrés dès les années 80 et qui l'ont accompagné dans cette aventure, durant toutes ces années, toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur concours si précieux, pour animer la commune, participer à la vie démocratique et mettre en mouvement notre commune de MOURS. A l'issue du conseil municipal, Dominique MOMBARD dans son allocution précisait que les grandes orientations du mandat seraient poursuivies à savoir :

- poursuite de l'aménagement de la zone de loisirs des Guinches
- poursuite des travaux annuels de voirie
- finalisation de la révision du PLU
- projet d'assainissement collectif rue du Royans en concertation avec l'agglomération Valence-Romans
- cheminement doux, rue du Royans
- travaux d'accessibilité programmés sur la commune
- aménagement du carrefour grand-rue/rue du pré fleuri
- travaux à la salle des fêtes

Avec ces mots, nous sommes dans la continuité de l'action entreprise depuis 2 ans et, bien que les prévisions d'investissements soient à la baisse, la volonté du bien vivre à Mours est plus que jamais la devise du Conseil Municipal.



Madame, Monsieur,
Par votre présence très nombreuse, (plus de 500 personnes), vos messages, votre attention, vos marques d'amitié, ... vous avez transformé la soirée du 14 octobre, qui devait être une simple passation de pouvoir entre l'ancien et le nouveau maire, en une soirée absolument merveilleuse. Merci d'avoir fait de cette soirée un si précieux souvenir.

Très cordialement. Alain Vallet





**MEILLEURS
VOEUX**

2017

**Le Maire, et l'équipe municipale de Mours St Eusèbe
vous convient à la cérémonie des vœux
Vendredi 6 janvier 2017 à 19h
au foyer socio-culturel**

Flash Agglo **VALENCE ROMANS**

Dans le cadre de son Plan Climat Air énergie territorial, la Communauté d'Agglomération VALENCE ROMANS AGGLO a fait réaliser une Thermographie aérienne sur le territoire. La thermographie réalisée à partir d'une caméra infrarouge embarquée dans un avion a été effectuée en mars 2016 sur notre commune. Ce survol a permis de faire apparaître les déperditions de chaleur par les toitures qui représentent 30 % des déperditions totales sur un bâtiment. Un poster et un atlas de la cartographie sont visibles en mairie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme **RENOV HABITAT DURABLE de VALENCE ROMANS AGGLO**, qui a pour but d'inciter les propriétaires à rénover leurs logements par le biais :

- de visite gratuite à votre domicile d'un thermicien de l'ADIL qui peut conseiller et proposer des solutions pour diminuer les factures énergétiques.

- d'un accompagnement dans la démarche de rénovation d'un logement : diagnostic de la maison, choix des techniques, RDV avec un architecte conseil si besoin, demande de devis auprès d'entreprises locales certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) conseil pour les aides et prêts bancaires.
- de nombreuses aides financières pour la rénovation, l'achat de chaudière ou poêle (en remplacement) ou pose de panneau solaire.

Ce service est totalement gratuit.

Une exposition de l'ADIL (du 17 au 25 novembre 2016) ainsi qu'une permanence d'un conseiller information énergie (05/12/2016) ont eu lieu à la mairie. Pour en savoir plus : **www.renov-habitat-durable.fr**
04 75 79 04 47



BIENVENUE !

Le vendredi 28 Octobre, l'équipe municipale a accueilli en mairie les familles nouvellement installées sur notre commune. Après le discours de bienvenue par notre nouveau Maire M. Dominique Mombard, Karine Guillemot, adjointe à la communication, a retracé l'histoire de Mours puis a présenté ce pourquoi il y fait bon vivre en parlant entre autre des écoles, du centre périscolaire et des nombreuses associations. Nous avons continué cette petite réception autour du verre de l'amitié.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document qui répertorie toutes les pratiques autorisées au niveau de la construction dans une commune, dans le respect du paysage local et des normes environnementales.

Le décret relatif à la modernisation du contenu du Plan Local d'Urbanisme a été publié le 29 décembre 2015 et se décline autour de grands principes directeurs :

Structurer les nouveaux articles de manière thématique, simplifier, clarifier et faciliter l'écriture des règlements de PLU, préserver le cadre de vie et offrir plus de souplesse aux collectivités pour une meilleure adaptation des règles à leurs territoires, encourager l'émergence de projets, intensifier les espaces urbanisés et accompagner le développement de la construction de logements, favoriser la mixité fonctionnelle et sociale.

Nous avons entrepris la révision de notre PLU en juin 2016, avec l'optique de maîtriser le développement de l'urbanisation en redonnant un caractère agricole, dicté par la loi, aux terrains potentiellement constructibles n'ayant pas fait l'objet de cette démarche, mais aussi de mettre en conformité notre PLU avec les impératifs du décret intégrant les orientations des lois Grenelle II, Allur et Macron. Le calendrier de révision porte sur environ deux ans dont les principales phases à venir sont :

En novembre 2016, réunion publique de concertation avec la population

De Novembre 2016 à Mai 2017 mise en forme du PLU, Zonage et Règlement

Juin 2017 à février 2018, arrêt du projet de PLU, enquête publique et rapport du commissaire enquêteur

Mars 2018, approbation du projet de PLU en conseil municipal.

Mutuelle de groupe

Afin de pouvoir bénéficier de tarifs plus avantageux, le CCAS a lancé une démarche auprès des habitants pour savoir combien seraient intéressés pour être mis en lien avec des organismes mutualistes. Pour évaluer vos besoins, un questionnaire a été distribué au mois d'août 2016 mais il semble que certains ne l'aient pas reçu dans leur boîte aux lettres. Aussi, nous invitons les personnes concernées par cet oubli à se rapprocher du secrétariat de la mairie afin de remplir le questionnaire.